

10 m.
dée.
de même
pales

Leau mil huit cent dix sept le dix huit mai pardevant Messieurs Bourgeois de
de la commune de Jarosse faisant les fonctions d'officiers publics de l'état civil de
la dite commune pardevant de charlier département de la Loire sont
comparus Bernard pales propriétaire de Jarosse et Michel Deville Dominicain
audet Jarosse leur plus que Major lequel Messieurs ont déclaré que
pales et Deville âgé de soixante et six ans vingt de ans Couvrent propriétaire
au dit Jarosse et des déclarant et dit Deville a signé. après que lecture
du présent acte leur a été faite et Mon le dit pales pour Me le successeur
ainsi qu'il leur distait de ce vingt somme, fait le jour mai et la que desu.

Deville Jarrosse
maire